PLAN D'ACCES Rue Édouard Legrand Maison de la Petite Enfance 10 Mail du Coteau 78570 CHANTELOUP CHANTELOUP-LES-VIGNES

Calendrier des permanences vaccinales *

2023	Mercredi 13 septembre
	Mercredi 11 octobre
	Mercredi 8 novembre
	Mercredi 13 décembre
2024	Mercredi 10 janvier
	Mercredi 14 février
	Mercredi 13 mars
	Mercredi 10 avril
	Mercredi 8 mai
	Mercredi 12 juin
	Mercredi 10 juillet

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

* Sous réserve de fermeture exceptionnelle



Service de **Vaccination Yvelines**

PERMANENCE VACCINALE DE **CHANTELOUP-LES-VIGNES**

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-YOUS



2ème mercredi du mois
De 13 h 30 à 15 h 30





Maison de la Petite Enfance - 10 Mail du Coteau

RENSEIGNEMENTS - 01 30 22 40 91











Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan – Les Mureaux

1 rue du Fort - 78250 Meulan-en-Yvelines Tél. 01 30 91 85 00 www.chimm.fr



_20232024_DSP_GA01062023

Fermeture au mois d'août

DEROULEMENT D'UNE SEANCE DE VACCINATION

L'agent vous accueille et collecte les renseignements administratifs nécessaires.



GRATUIT

Carnet de vaccination souhaité mais pas obligatoire

Ouvert à tous : adultes et enfants

Vous rencontrez le médecin.
Après discussion et/ou
consultation de votre carnet de
vaccination, il vous indiquera
les différents vaccins à réaliser
et vous informera sur les
bénéfices / risques.



3.

Si vous êtes d'accord, l'infirmière ou le médecin réalise le vaccin*.



* Vaccins préconisés dans le calendrier vaccinal

Vous conservez le carnet de vaccination rempli par le médecin pour garder une trace des vaccins réalisés.



Pour vous aider à faire le point sur vos
vaccins, créez votre

Carnet de Vaccination
Electronique (CVE)

Grâce à MesVaccins.net



A tout moment, il est possible de faire un "rattrapage" de ses vaccinations

QUAND SE FAIRE VACCINER ET CONTRE QUOI ?

